

la taxe d'apprentissage

L'école d'architecture de Lyon est habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage depuis 1987. Cette taxe est réservée au financement des formations technologiques.

que verser ?

L'école est habilitée à percevoir la taxe au titre de la catégorie 3 « cadres supérieurs » et par la règle du cumul, celle des catégories 2 et 3 « cadres moyens » et « cadre supérieur ».

Lors de votre versement, nous vous remercions de bien vouloir nous indiquer les sommes affectées à chacune de ces catégories.

comment verser ?

directement :

- par chèque bancaire ou postal libellé à :
Monsieur l'agent comptable de l'école d'architecture de Lyon
- par virement adressé à :
Monsieur l'agent comptable de l'école d'architecture de Lyon
dépôt de fonds :
Trésorerie générale du Rhône,
code banque : 10071
code guichet : 69000
numéro de compte : 00001004338/48
3 rue Maurice Audin
B.P. 170
69512 Vaulx-en-Velin Cedex.

en nature

Vous pouvez vous acquitter par une dotation en matériel à utiliser à des fins pédagogiques.

par l'intermédiaire d'un organisme de collecte

(chambre de commerce, chambre des métiers)

En lui demandant d'effectuer le versement à l'école d'architecture de Lyon. Dans ce cas, nous vous remercions de bien vouloir nous informer de cette démarche.

contact

Monique Brett
+33 (0)4 78 79 50 69

les partenaires qui nous ont apporté leur soutien l'année dernière

- 2 CLI
- ACER SARL ARCHITECTURE
- ACTEM
- AGNESA FREDERIC
- AND CO ARCHITECTES
- ARCHIGROUP
- ARCHITECTURE ATTITUDE
- AREA
- ARFEO
- ATELIER
- ATELIER 4 +
- ATELIER D'ARCHITECTURE BERNARD PARIS
- ATELIER D'ARCHITECTURE PHILIPPE MADEC
- ATELIER DE LA GERE
- ATELIER ESPACE ARCHITECTURE
- ATELIER T.A.
- ATRO
- AUPERA EURL
- AUREA
- BAC. S
- BADEAU SARL
- BALAY RENAUD
- BARNOUD PAUL
- BARRAUD SULPICE
- BEST
- BGI TECHNOLOGIE
- BORTOLI GINO
- BOULAIS LUC
- BRUYERE RAOUL
- BURLET JEAN-CHRISTOPHE
- CANON RHONE-ALPES
- CHABANNE ET PARTNERS
- CORRIEU CHRISTIANE
- COTTIN JEAN-CLAUDE
- CRB ARCHITECTES
- CREATION PIERRE BERNARD
- DAGIER SA
- DAVID HUMBERT ARCHITECTE
- DELL COMPUTER
- DELORME
- DEROTRONIC
- DIDIER ALAIN
- DORMANT GARNIER
- DP DIFFUSION
- DUMETIER BRUNO ARCHITECTE
- EDEN ARCHITECTES
- EDIFIANCE
- FOIVARD DANIEL
- GENIUS LOCI ARCHITECTES
- GENOUD PIERRE
- GERFLOR PROVENCE
- GLOBAL
- HOTELIERIE MAUBOUSSIN
- HYDRO GEOTECHNIQUE
- INGELUX
- KAA ARCHITECTURES
- KILINC FAKI
- LEGROS A. ET CIE
- LEPINE ROGER PLATERIE PEINTURE
- LEVY PIERRE
- MEDIANE
- METIVIER HERVE
- MICCO FRERES MACONNERIE
- MOUTON LABLANCHE SARL
- NOUVEAU MONDE VIA DESIGN
- NOUVELLE RECHERCHE ARCHITECTURALE
- NOVAE
- PAQUET SA
- PELOSSE MARC
- PHARMACIE DES ROCHETTES
- PISTILLI RAPHAEL BEA
- POINT P - BMRA
- POUZET RENEE
- PROSPECT
- QUAM CONSEIL
- RIZZI JEAN-CLAUDE
- RSE DECORATION
- SAGITAIRE ARCHITECTES ASSOCIES
- SALON INTERNATIONAL
- SAUNIER POY TARDIEU
- SEA SIGNALISATION
- SECAP VILLEURBANNE
- SOLUTION MICRO SYSTEM
- SWITCH ARCHITECTES
- TEMPO SARL
- TROLLAT IMMOBILIER
- URBA 2P
- URBAN SPIRIT
- VEYRET CLAUDE
- VIRAGE COULEUR 3
- ZOLEMIAN JEAN

avec nos remerciements renouvelés

école
d'architecture
de
lyon

3, rue Maurice Audin
B.P. 170
69512 Vaulx-en-Velin Cedex
tél: +33 (0)4 78 79 50 50
fax: +33 (0)4 78 80 40 68
mél: eal@lyon.archi.fr
web: www.lyon.archi.fr



Direction
de l'architecture
et du patrimoine

directeur:
Laurent Ghilini
président du conseil
d'administration:
Jean-Paul Dumontier

Comme chaque année, l'Ecole d'Architecture de Lyon vous invite à soutenir ses actions de formation.

L'intérêt que vous portez à l'évolution de la profession d'architecte et à l'émergence des nouveaux métiers de l'architecture, en réponse aux exigences de notre société en matière d'aménagement et de cadre de vie, peut aussi se manifester grâce au versement de la taxe d'apprentissage. Celle-ci nous apporte en effet les ressources complémentaires nécessaires pour continuer à faire progresser la qualité de l'enseignement en lui donnant les moyens de son développement.

Cette année tout particulièrement, car l'école met en place la réforme européenne de l'enseignement de l'architecture et développe les doubles cursus Architecte - Ingénieur. En vous remerciant par avance pour votre soutien, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma parfaite considération.

Jean-Paul Dumontier
Président du conseil
d'administration

la taxe d'apprentissage

un soutien aux métiers de la conception et de la création
campagne de collecte 2004-2005 (salaires 2004)

l'école en chiffres

L'école d'architecture de Lyon accueille environ **740** étudiants en formation initiale, dont **30** partent chaque année en mobilité dans des écoles étrangères, et **30** étudiants étrangers sont accueillis en réciprocité.

66 sont inscrits en formation continue diplômante et **85** en double-cursus ingénieur-architecte.

130 nouveaux inscrits entrent annuellement à l'école.

L'école compte **3** équipes de recherche, **140** enseignants dont **100** vacataires. L'administration est constituée de **35** agents. Le budget annuel est de **2,3** millions d'euros.

Le bâtiment de Jourda et Perraudin, inauguré en **1988**, offre **8300 m²** de SHON, dont **5630 m²** utiles. Une extension est programmée.

L'enseignement de l'architecture en France inaugure cette année une réforme majeure, destinée à tisser de véritables liens avec une Europe élargie.

Apporter du sens, révéler une lisibilité certaine des cursus, offrir une transparence et une clarté... Cette réforme qui institue les grades de Licence, Master et Doctorat dans la formation européenne des architectes, constitue, pour l'enseignement de l'architecture, une étape nécessaire et motrice, susceptible d'effectuer ce rapprochement tant attendu entre formation supérieure en architecture, universités européennes et monde professionnel.

Parce qu'elle insère nos écoles dans un réseau plus vaste, elle délègue une ambition forte à notre pédagogie.

Parce qu'elle aligne les cursus et les exigences, elle permet à tous les étudiants européens de se comprendre, sous des référents et des valeurs qui les unissent.

Parce qu'elle ouvre la voie de la recherche en architecture, elle conforte tous les travaux des équipes existantes, notamment ceux des laboratoires de notre école qui, grâce à ce tissu plus vaste et plus concret, rendront possibles et fructueux tous les échanges et collaborations avec les universités et les entreprises européennes.

Parce que l'école d'architecture de Lyon s'est lancée, avec beaucoup de travail, dans ce nouveau défi, elle a, en ce sens, besoin du soutien de tous.

En soutenant financièrement l'action de l'école, les entreprises confortent son souci d'offrir aux étudiants une pédagogie toujours plus efficiente, plus adaptée aux besoins du monde professionnel qui les attend.

L'équipement en informatique et en moyens multimédia doit être à la mesure des formations technologiques de haut niveau que requièrent les métiers de l'architecte, de l'urbaniste, du designer ou du paysagiste.



Aussi, les fonds que les entreprises acceptent de verser à l'école au titre de la taxe d'apprentissage ont-ils une importance primordiale pour répondre à cette ambition, qui contribue à notre volonté de former des architectes soucieux de la qualité de la ville de demain.

Pour cette architecture de qualité, nous vous remercions de votre intérêt.

Laurent Ghilini
Directeur de l'école d'architecture de Lyon

l'école d'architecture de Lyon

Etablissement public d'enseignement supérieur, sous tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication, l'école d'architecture de Lyon a pour principale mission de dispenser des formations menant au diplôme d'architecte.

Elle est installée depuis 1988 sur le campus de Vaulx-en-Velin, en voisinage direct avec l'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE). Son bâtiment, qui a reçu la mention spéciale de l'**Equerre d'Argent**, est une œuvre des architectes **Gilles Perraudin** et **Françoise-Hélène Jourda**.

Outre la formation initiale en deux cycles, **Licence** et **Master**, qui accueille 740 étudiants, l'école d'architecture, par les spécialités qu'elle développe et les partenariats qu'elle entretient, dispense des formations spécialisées pour un public de professionnels. Une formation continue diplômante, en 4 ans, est également proposée.

Les équipes de recherche de l'école irriguent l'enseignement, et permettent aux étudiants de s'initier à la recherche pour accéder à des études doctorales.

L'école d'architecture participe activement à l'échange de savoirs et de pratiques au sein de la communauté scientifique et culturelle internationale. De nombreux étudiants bénéficient chaque année des programmes de coopération et d'échanges universitaires avec une quinzaine de pays.

Enfin, grâce à des accords avec de grandes écoles d'ingénieurs (**ENTPE**, **INSA** et **Centrale**), l'école d'architecture de Lyon propose à ses étudiants la possibilité d'un double cursus, pouvant conduire au double diplôme Architecte - Ingénieur.

la réforme des études

La réforme **L.M.D.** (Licence, Master, Doctorat) s'applique aux écoles d'architecture dès la rentrée 2004-2005, avec l'ambition d'insérer les écoles au sein de l'enseignement supérieur européen. Désormais existent en 1^{er} cycle, le diplôme d'études en architecture, en 3 ans, conférant grade de licence, en 2^{ème} cycle, le diplôme d'architecte, obtenu en 5 ans, conférant grade de master. L'orientation peut ensuite se poursuivre vers un doctorat ou vers une formation menant à la capacité à exercer la maîtrise d'oeuvre.

Cette réforme, d'une manière générale, organise les formations en semestres et en unités d'enseignement. Elle met en place le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables, dit « système de crédits ECTS ».

Cette application de la réforme de l'enseignement supérieur sur les cursus en architecture contribuera de manière significative :

- à l'intensification des partenariats entre écoles à l'échelle européenne,
- à la diversification des offres de formation pour accompagner la pluralité des modes d'exercice des différents métiers de l'architecture,
- au développement de la recherche en matière d'architecture, reconnue dès lors comme discipline,
- à la mise en œuvre possible de méthodes comparables en matière d'évaluation des formations et de « démarche qualité ».

Les coopérations, déjà fructueuses, des écoles d'architecture avec leurs partenaires universitaires, pourront ainsi être renforcées, et faciliteront le développement de formations complémentaires et coopératives.

les équipements

L'école de Lyon dispose des équipements indispensables à l'enseignement professionnel qui requièrent un entretien et une mise à jour permanents et un renouvellement fréquent.

- un centre de documentation réunissant plus de 18 000 ouvrages, vidéos, cédéroms, diapos et 100 périodiques en libre accès;
- trois salles de cours entièrement dédiées à l'informatique disposant de plus de 60 micro-ordinateurs, équipés de tous les logiciels professionnels utilisés quotidiennement par les architectes;
- un amphithéâtre;
- un équipement de vidéo-projection et ordinateur dans toutes les salles de cours et dans l'amphithéâtre.